



Hanvec

**Keleier Hanvec**  
Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Janvier - Février 2016 N°299

# Bloavez mad Meilleurs vœux 2016

*Retour sur l'année 2015*

*Projets de l'année 2016*



L'année 2015 s'achève. Une année marquée par les attaques terroristes de janvier et novembre qui nous auront laissé à tous un sentiment de tristesse et d'impuissance. En ce temps de fêtes, mes pensées se tournent vers les victimes et leurs proches. Je leur souhaite

beaucoup de courage pour se reconstruire et surmonter leur chagrin.

Espérons qu'en 2016, notre pays trouvera les ressources pour faire face à tous ceux qui menacent ce qui nous tient à cœur et qui fait de nous une démocratie : la liberté d'expression, la laïcité, la joie de se retrouver ensemble, de faire la fête entre amis.

Que cet an nouveau soit porteur d'espoir pour nous tous. Ne nous laissons pas aller à la peur et au repli sur soi. Montrons-leur que nous sommes unis face à l'adversité.

C'est pourquoi, je vous invite tous à nous rassembler à l'occasion de la cérémonie des vœux qui aura lieu le 15 janvier à 19h à la salle Anne-Péron.

En attendant de vous retrouver, je vous laisse vous remémorer les événements de l'année en parcourant la rétrospective 2015 que vous trouverez en page 3 et découvrir les projets de la commune pour 2016 en page 4.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2016. Qu'elle soit pour vous source de joie et d'épanouissement !

**Bloavez mad !**

**Marie-Claude Morvan**

# SOMMAIRE



- **Edito** .....2
- **Dossier**.....3
- **Vie municipale et intercommunale**.....5
- **Vie associative**..... 6
- **En bref** .....7
- **Clic clac**.....8
- **Hanvec et vous** .....10
- **Le pense-bête** .....12

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec  
Place du Marché - 29 460 HANVEC  
TÉL : 02 98 21 93 43.

**Diffusion** : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

**Directeur de la publication** : Marie-Claude Morvan.

**Rédaction, mise en page, maquette** :  
Pascaline Cornille (keleier@mairie-hanvec.fr)

**Impression** : La SOFAG

**Crédits photos** : Service communication, commune de Hanvec.

**Tirage** : 800 exemplaires.

**Pour le prochain Keleier,  
les annonces sont à déposer  
avant le 16 février.  
Aucune annonce ne sera prise en compte  
après cette date.  
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr  
ou tel : 02 98 21 93 43.**



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12

# ☆☆ ★ Retour sur l'année 2015 ☆☆ ★



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24

### Les projets de la commune pour l'année à venir.

#### Travaux

La municipalité a décidé d'entreprendre des travaux de réaménagement du centre-bourg de la commune. Ces travaux, et les études préalables, seront réalisés par étapes.

La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux concerne principalement la place du marché et une portion de la route d'Irvillac.

Les travaux de revêtement de voirie, sous maîtrise d'ouvrage communale, et confiés à l'entreprise COLAS, débuteront en ce début d'année 2016 et devraient durer environ 3 ou 4 mois (sous réserve des conditions météorologiques notamment).

Afin de nourrir sa réflexion, la commune s'est entourée de différents partenaires tels que le Syndicat départemental d'énergie du Finistère (SDEF), le Conseil départemental du Finistère, le Parc naturel régional d'Armorique, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Finistère (CAUE), ERDF et le Syndicat des eaux du Cranou.

Tout en mettant en valeur le patrimoine et le cadre de vie de la commune, cette opération vise à sécuriser les déplacements en améliorant la lisibilité des différentes zones (véhicules/piétons), en réduisant la vitesse des véhicules et en facilitant les modes de déplacement doux. Le projet tient compte également de la nouvelle salle multifonctions et des besoins en stationnement qu'elle génère.

Une place importante sera également donnée aux aménagements végétaux (renouvellement du patrimoine arboré, stationnements végétalisés, couvre-sols...). Quelques arbres ancrés dans le paysage ont déjà été abattus prochainement. Néanmoins, d'autres plantations verront le jour d'ici peu.

Les Hanvécois seront informés au fur et à mesure de l'avancée des travaux des modifications de la circulation et du stationnement.

#### Les autres projets

2016 sera également l'année de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité. Les établissements receveurs de public (ERP) de la commune seront mis aux normes afin de devenir accessibles aux personnes porteuses de handicap.

Par ailleurs, les deux cloches de l'église Saint-Pierre seront refondues.

Et enfin, des travaux d'entretien seront effectués dans certains bâtiments communaux (école, restaurant scolaire, centre de loisirs...)



Les arbres situés devant l'église ont été abattus car les racines déformaient la route.

#### Cette année, le recensement se déroule dans notre commune.

Il aura lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le recensement apporte également des informations sur les âges, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements... Les résultats récoltés éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils déterminent aussi la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous entre le 21 janvier et le 20 février 2016, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour

vous faire recenser en ligne. Pour répondre par Internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Ensuite, vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pourrez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement est une opération sécurisée. Vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins

nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Les agents recenseurs de la commune, de droite à gauche :

Catherine Ily, Audrey Le Mat, Isabelle Guerneur, Marianne Peron-Garces.

Ici avec Jennifer Porhel, directrice générale des services et Marie-Claude Morvan, maire.

## > VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

### Subventions aux animations touristiques organisées par une association

En 2016, la Communauté de communes a prévu de reconduire son accompagnement financier aux animations à caractère touristique organisées par une association. Pour cela, le comité de territoire se réunira au mois de mars prochain pour étudier les projets déposés auprès de la Communauté. Ce comité est composé des élus communautaires membres de la commission tourisme et services à la population ainsi que de personnes engagées dans la vie locale, à raison d'un représentant par commune.

Les animations retenues par le comité de territoire sont ensuite présentées en bureau communautaire, qui propose un montant de subvention pour chacune. Dans un troisième temps, ces propositions sont soumises à l'approbation du conseil de Communauté.

Les associations hanvécoises qui souhaitent soumettre leur dossier au comité peuvent contacter directement le service tourisme de la Communauté au 02 98 21 37 67.



Nid de frelons asiatiques

### Lutte contre les frelons asiatiques

En 2015, Gilbert Keromnès, référent « frelon asiatique » pour la commune de Hanvec a fait détruire 7 nids à Kervoutez, Messioumeur, Lesvenez, Boudourec, au bourg route de Rumengol, Nellach et Quindrivoal.

A cette époque de l'année il n'est plus utile de faire détruire les nids. En effet, les reines étant parties, les frelons restants mourront rapidement. Il est cependant à craindre que les reines reviendront au printemps prochain construire un autre nid à proximité. C'est pourquoi il est important de continuer à signaler la présence de nids afin que l'on puisse suivre leur évolution. Les habitants du centre-bourg devront être vigilants car 3 nids n'ont pu être détruits dans ce secteur. A l'arrivée du printemps, il est fort probable de voir apparaître des nids de la taille d'un ballon de handball. Il faudra alors les signaler immédiatement en mairie ou auprès du référent de secteur. N'oubliez pas, évitez de faire du bruit à proximité des nids ou de faire de grands mouvements. Le danger vient surtout du fait que les frelons attaquent en groupe et que les personnes piquées le sont 10 ou 20 fois.

**Si vous constatez la présence d'un nid à proximité de chez vous, contactez Gilbert Keromnès au 07 86 75 76 29.**

## URBANISME

### Déclarations préalables

#### Demandées :

BODERE Jean-Luc, 12, lotissement de Kerbluen, abri de jardin.

CHAMPIBREIZH, Reundrez Ar Hoat, serres agricoles.

LE FAOU Sébastien, Bodévintin, changement des fenêtres sur habitation.

LE GALL - LE DON Lorédan, 5, place Armand Herry, réfection toiture + changement fenêtre.

MERRIEN Roger, Lanton Huella, véranda.

PRIGENT Jean-Yves, 10, route du Rest, clôture et portail.

#### Accordées :

BOUGUENNEC Frédéric, 5, Le Clos des Fougères, clôture.

BOUGUENNEC Frédéric, 5, Le Clos des Fougères, abri de jardin.

ILY Damien, 12, rue Alain Bohan, muret.

LE FAOU Sébastien, Bodévintin, changement des fenêtres sur habitation.

LE GALL - LE DON Lorédan, 5, place Armand Herry, réfection toiture + changement fenêtre.

MERRIEN Roger, Lanton Huella, véranda.

PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE, Ménez Meur, abattage de résineux et reboisement en feuillus.

#### Permis de construire

##### Demandés :

EARL BESCOND, Toulivin, extension hangar à fourrage.

GAEC du Ménez, Mescam Huella, agrandissement local de conditionnement.

G29 SAS, Zi de Keranguéven, construction de bureaux et de locaux sociaux.

EARL LA FERME MARINE DE L'ILE D'ARUN, La Pointe du Glugeau, construction de 2 bâtiments serres pour la production de coquillages.

LE GUERN Jean-François, Kersivien, démolition habitation et création d'une nouvelle maison.

##### Accordés :

SAS KERJEAN, Boudouguen, démolition et reconstruction d'une porcherie d'engraissement.

EARL LA FERME MARINE DE L'ILE D'ARUN, La Pointe du Glugeau, construction de 2 bâtiments serres pour la production de coquillages.

PICHAVANT Jean et LE CANN Patrick, route d'Irvillac, lotissement (permis d'aménager).

### Légendes des photos de la page 3 :

1. Séance des bébés lecteurs - 2. Cérémonie du 8 mai - 3. Fête de la pétanque - 4. Nouveau préau du centre de loisirs - 5. Repas du pêcheur - 6. Spectacle de danse de Dimerc'her - 7. Spectacle *Le songe du conteur* - 8. Tournoi de pétanque de Lanvoy - 9. Les petits monstres du centre de loisirs - 10. Galette des rois des anciens - 11. Remise de chèque à l'association *Avec toi Margot* de la part de la Ronde des écoliers - 12. Fête de voisinage de Lesvenez - 13. Exposition du Local Jeunes - 14. Débal'Hanvec - 15. Trail de la Ronde des écoliers - 16. Journées du patrimoine - 17. Cérémonie du 11 novembre - 18. Cochon grillé de l'ES Cranou - 19. Veillées du Parc, la gavotte hanvécoise - 20. Après-midi jeux intergénérationnelle organisée par l'APE - 21. Exposition de l'atelier dessin de Dimerc'her à la médiathèque - 22. Les Loupiots de Hanvec - 23. Démonstration des élèves du cours de Djembé lors de la Débal'Hanvec - 24. Les bénévoles de la médiathèque en plein travail.

## > VIE ASSOCIATIVE

### Dimerc'her : à vos agendas !

Les rendez-vous de Dimerc'her pour l'année 2016 :

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016 : Debal'Hanvec**, le traditionnel vide-grenier ouvert à tous, salle Anne-Péron, Hanvec.

**Samedi 28 mai : Auditions de guitare.**

**Dimanche 19 juin : Spectacle de danse** tous niveaux, des groupes de Sandrine pour la **danse moderne**, Sweety pour la **danse musique du monde et danse africaine** et Oumar avec ses élèves des cours de **Djembé**, à la salle Kerlevenez à Irvillac.

**Samedi 14 juin: Auditions de piano.**

**Samedi 21 juin (sous réserve) : Fête de la musique**, au terrain de foot, Hanvec.

**Samedi 3 septembre : forum d'inscription** aux activités de l'association Dimerc'her, salle Anne-Péron, Hanvec.

**Samedi 19 novembre : bourse aux jouets, puériculture et maternité, de 0 à 12 ans**, salle Anne-Péron, Hanvec.



Démonstration d'un cours de djembé (Débal'Hanvec 2015)

Et pour ceux qui n'ont pas pu s'inscrire en septembre ou qui veulent débiter une activité en janvier, c'est encore possible de participer aux cours adultes de : gym douce du lundi après-midi, dessin adultes et enfants le lundi fin d'après-midi, danse africaine le jeudi soir, la broderie un jeudi après-midi par mois, djembé en non initié le samedi matin à 10h30 et en initié à 11h. Renseignement à : [dimercher@gmail.com](mailto:dimercher@gmail.com).

**Reprise des activités à partir du 04 janvier 2016.**

**L'équipe de l'association Dimerc'her vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.**

Plus d'informations sur la page Facebook : Asso Dimerc'her.



Une partie de pétanque du Club temps-Libre dans « l'allée des boules ».

### De nouvelles activités proposées au Club Temps-Libre

Le Club Temps-Libre propose des activités tout au long de l'année (pétanque, cartes, dominos, scrabble).

Pour la première fois le club organise des voyages (Sicile, Crète et Andalousie en mai-juin) ainsi qu'un thé dansant le 10 avril 2016 à la salle Anne-Péron.

N'hésitez pas à prendre contact pour plus d'informations auprès de Mme VERMANDERE Claire : 07 86 09 46 16 ou de nous rejoindre les mardis et jeudis de 14h-17h à la salle Temps-Libre.

### LE P'TIT CINÉ

Le **P'tit Ciné** est une association intercommunale regroupant 10 communes du Pays de Daoulas. Elle propose aux enfants, aux adolescents et aux adultes de notre commune des séances de cinéma une fois par mois durant l'année scolaire tout en assurant le transport des participants en car. Les films proposés par **Le P'tit Ciné le mercredi après-midi** sont adaptés à un jeune public (de 4 à 12 ans) et la programmation des films, **le vendredi soir**, sous l'intitulé **Ciné Ados** s'adresse plus particulièrement aux adolescents. Néanmoins, à la demande de nombreux adultes d'y participer, petit à petit le **Ciné Ados** s'est transformé en **Ciné Famille** et permet donc aujourd'hui à toute personne (ados, adultes, seuls ou accompagnés) de s'inscrire. Pour tout renseignement, contactez **Nathalie LE MOAL DA-ROLD** au **06 89 18 46 83** ou par mail : [lep-titcine.hanvec@gmail.com](mailto:lep-titcine.hanvec@gmail.com)

#### FONCTIONNEMENT

**Pour les séances du mercredi après-midi**, des affiches déposées en mairie et dans les commerces ainsi que des affichettes distribuées à l'école, détaillent les modalités d'inscription et de départ. Le rendez-vous est fixé à 13h30 derrière le centre de loisirs-garderie. Les bénévoles de l'association accompagnent les enfants au cinéma l'IMAGE à Plougastel-Daoulas. Le retour se fait au même endroit à une heure prévue en fonction de la durée du film afin que les parents viennent récupérer leurs enfants à la descente du car.

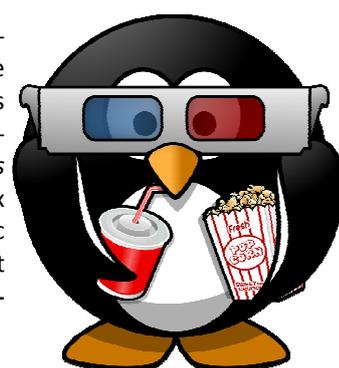
**Pour les séances du vendredi soir**, l'information est diffusée par le biais d'affiches déposées en mairie et dans les commerces et par sms à la demande des adhérents.

Le rendez-vous est fixé à 19h30 face à la boulangerie et le retour est en fonction de la durée du film.

**Les inscriptions** se font auprès de Nathalie LE MOAL DA-ROLD, par sms ou courriel (voir coordonnées ci-dessus)

#### LES TARIFS

Les tarifs du **mercredi** (transport + cinéma): 5,00 € la place. Les tarifs du **vendredi soir** (transport + cinéma): 5,50 € pour les enfants, les ados et les adultes. Pour les films projetés en 3D, il faut rajouter 1,50 € pour le numérique et la location des lunettes. Le montant de l'adhésion annuelle (de septembre à juin) au P'tit Ciné est de 2 €.



## Pizza et cinéma pour les jeunes du « Local jeunes ».



Pizza et séance de cinéma : dernière sortie de l'année pour les jeunes hanvécois.

Vendredi 11 décembre fut la dernière sortie de l'année pour l'association et beau succès pour cette soirée où 22 jeunes se sont réunis autour d'une pizza avant de se rendre au multiplexe de Brest pour une séance de cinéma.

L'assemblée générale et les inscriptions auront lieu le 18 janvier 2016 à la salle polyvalente à 20h30.

L'association est ouverte à tous les jeunes de 12 à 18 ans résidents de la commune de Hanvec et les inscriptions sont limitées à 30 jeunes.

Les inscriptions ne se feront qu'en présence d'un parent. Il sera demandé un certificat médical dès la première sortie qui sera proposée le dimanche suivant (si les dossiers sont complets).

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter sur [jeunessehanvec@gmail.com](mailto:jeunessehanvec@gmail.com) ou au 02 29 62 91 30.

Toute l'équipe de l'association « Local jeunes » vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

L'association tient à remercier tous les parents bénévoles qui, tout au long de l'année, ont aidé aux différentes manifestations et surtout ont permis de continuer les sorties en accompagnant les jeunes. Sans eux les sorties ne pourraient avoir lieu. L'association remercie aussi la Mairie et ses employés communaux.



## Collecte de jouets des « Pères Noël verts »

Le Comité de DAOULAS du Secours Populaire Français remercie, au nom des familles accueillies lors des permanences alimentaires, toutes les personnes ayant apporté un jouet ou jeu dans les mairies. Grâce à vous, 50 articles cadeaux de Noël ont été collectés et proposés au choix des parents lors de la permanence du mercredi 9 décembre. L'opération sera renouvelée l'an prochain.

Prochaine animation : « Pour des lendemains qui chantent », fête de la chanson Française, aura lieu le samedi 20 février au Trimaran à Loperhet de 14h15 à 23h avec la chanteuse Clarisse LAVANANT en vedette à 21h.

Horaires d'ouverture : les mardis de 9h à 11h30 et mercredis de 13h30 à 16h vestiaire (dépôt et vente) ouvert à tous, et les mercredis de 13h30 à 16h accueil et aide alimentaire au 3 bis rue de la Gare à Daoulas, tél : 02 98 25 92 20 . Une braderie est organisée tous les 2<sup>e</sup> samedis du mois.

L'ensemble des bénévoles du comité vous souhaitent à tous : partenaires (mairies, professionnels de l'aide sociale) personnes donateurs et accueillies une bonne année 2016.

## > EN BREF

### Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition.

#### Etes-vous prêt ?

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril.

Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant.

Toutes les infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local).



**TOUS**  
À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

### Atelier de langue bretonne pour les jeunes enfants

L'atelier breton organisé par le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) du pays de Daoulas s'ouvre aux parents à partir de janvier 2016.

Si vous résidez sur une des 9 communes du pays de Daoulas et que vous êtes intéressé par le bilinguisme, vous pouvez participer aux ateliers mensuels avec votre enfant (de 6 mois à 3 ans).

Séances gratuites le jeudi matin, sur inscription obligatoire auprès du RPAM au 02 98 25 87 26 ou [rpam.paysdedaoulas@gmail.com](mailto:rpam.paysdedaoulas@gmail.com)



## > CLIC CLAC



Concert au profit de  
l'association B.A.O.B.A.B.



Le dimanche 8 Novembre, le groupe *Vent du large* est venu se produire dans la salle Anne-Péron. Ce spectacle était organisé par l'association B.A.O.B.A.B. pour financer ses activités au Burkina Faso : rénovation d'une maternité rurale et construction d'une classe. La cinquantaine de spectateurs a beaucoup apprécié les chants de marins alternant avec des sketches amusants et bien menés. B.A.O.B.A.B. prévoit pour l'an prochain 2016 une nouvelle représentation du groupe *Vent du large*. Dans la foulée, les sonneurs de *Bouest an Diaoul* feront danser les amateurs de danses bretonnes et il y aura aussi, bien sûr, des crêpes !



Bourse aux jouets et à la  
puériculture de Dimerc'her



Samedi, on joue !



Cette année, l'APE de Hanvec a choisi d'ouvrir ses activités à tous les habitants hanvécois quel que soit leur âge. Tout au long de l'année, des journées de rencontres à travers différentes activités vont être proposées. Samedi 21 novembre, le premier après-midi de rencontres autour du jeu a connu un véritable succès. En partenariat avec le Club Temps-Libre de Hanvec, petits et grands ont pu jouer ensemble autour de jeux traditionnels ou non. Un goûter a ensuite été servi dans une ambiance conviviale et joyeuse. L'APE remercie les parents bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année, la mairie de Hanvec et le Cosog qui ont subventionné cette action ainsi que le Club Temps-Libre qui a mis son local à disposition et qui a mobilisé ses membres. Chacun a beaucoup apprécié cet après-midi. À quand un autre bon moment d'échange et de complicité comme celui-là ?



### Mois du film documentaire

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour visionner le film *Ils sont partis comme ça* le 28 novembre. La projection organisée par la médiathèque était suivie d'une discussion-débat avec le réalisateur Julien Simon et d'un moment de convivialité.



### Marché de Noël de l'APEL école Ste Jeanne-d'Arc



### Marché de Noël de l'APE école publique Per-Jakez-Helias



### Spéctacle de La Ronde des écoliers offert aux enfants des écoles

Grâce au succès du trail, l'association "La Ronde des écoliers" a offert le mardi 15 décembre, pour la cinquième année, un spectacle aux enfants des 2 écoles de Hanvec.

Les 202 maternelles et primaires ainsi que les plus petits accompagnés de leurs assistantes maternelles se sont émerveillés devant le conte *Le secret des Korrigans* interprété par les marionnettes à fils de la troupe "Margoden".

Afin que perdure cet événement, les membres de l'association vous donnent rendez-vous le 8 mai 2016 pour la 6<sup>e</sup> édition du trail "Hanvec - Forêt du Cranou".



### Noël à la médiathèque



Contes et histoires de Noël ont fait rêver les petits le 16 décembre à la médiathèque. Cette animation a également été proposée aux enfants du centre de loisirs. Ainsi, plus d'une trentaine d'enfants ont pu y participer. Quant aux abonnés, ils ont découvert le contenu des pochettes de prêts-surprises.

## Soupe d'après-fêtes à la carotte et à l'orange

Pour 4 personnes

**Ingrédients :** 800 g de carottes, 5 oranges non traitées, 2 échalotes, 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, 1 cube de bouillon de volaille, 3 brins de thym, muscade, sel, poivre.

**Préparation :**

Épluchez et hachez les échalotes. Faites chauffer l'huile d'olive dans une cocotte-minute, et faites-les blondir.

Ajoutez les carottes, mélangez et cuisez pendant 10 minutes à feu moyen en remuant souvent. Pendant ce temps, pressez le jus des oranges. Gardez une écorce pour le zeste.

Dans la casserole, ajoutez le bouillon de volaille, le thym et deux verres d'eau. Fermez la cocotte et cuisez 10 minutes environ. Retirez le thym. Mixez la soupe.

Ajoutez ensuite le jus d'orange et râpez du zeste, selon votre goût. Ajoutez de la noix muscade. Goûtez et rectifiez l'assaisonnement.

## JEUX

	1		9		7		2	
	8	4	2		3	9	7	
2	7			4			1	8
5		8	7		4	6		1
1		7	6	5	9	8		3
7	9						8	4
	5	3	4		1	7	6	
	6		8		2		3	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

### Solution des jeux:

Le mot à retrouver est: «Hanvec»  
 Charante 16 Calvados 14 Ardennes 08 Rhône 69 Tarn 81 Oise 60 Hérault 34  
 Essonne 91 Orne 61 Nord 59 Dordogne 24 Doubs 25 Aube 10 Finistère 29  
 Aveyron 12 Yonne 89 Ardèche 07 Vaucluse 84 Corrèze 19 Gard 30 Lot 46  
 Mayenne 53 Yvelines 78 Sarthe 72

C	H	A	R	E	N	T	E	T	A	R	N
A	R	D	E	N	N	E	S	O	I	S	E
L	H	E	R	A	U	L	T	N	O	R	D
V	O	D	O	R	D	O	G	N	E	H	A
A	N	O	F	I	N	I	S	T	E	R	E
D	E	U	A	R	D	E	C	H	E	N	L
O	S	B	V	A	U	C	L	U	S	E	O
S	S	S	E	C	O	R	R	E	Z	E	T
O	O	A	Y	O	N	N	E	G	A	R	D
R	N	U	R	M	A	Y	E	N	N	E	C
N	N	B	O	Y	V	E	L	I	N	E	S
E	E	E	N	V	E	S	A	R	T	H	E

Dans cette grille, 24 noms de département de France sont cachés. Il faut les retrouver. Ce travail terminé, il reste 6 lettres isolées. En les assemblant correctement on trouve le nom d'une commune située dans notre département.

3	1	5	9	8	7	4	2	6
6	8	4	2	1	3	9	7	5
2	7	9	5	4	6	3	1	8
5	3	8	7	2	4	6	9	1
9	4	6	1	3	8	2	5	7
1	2	7	6	5	9	8	4	3
7	9	2	3	4	6	5	1	8
8	5	3	4	9	1	7	6	2
4	6	1	8	7	2	5	3	9

## LES CARNETS

### NAISSANCES

16.11 Timothé PERRIGAUD-GUILLERM,  
11, rue Alain Bohan

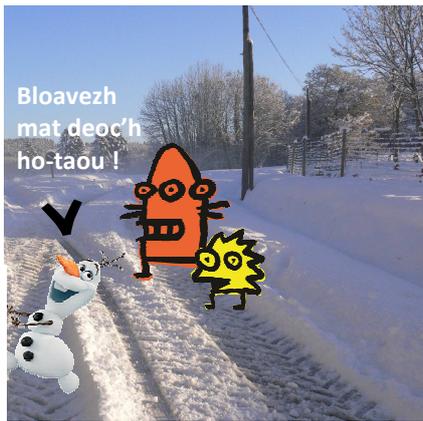
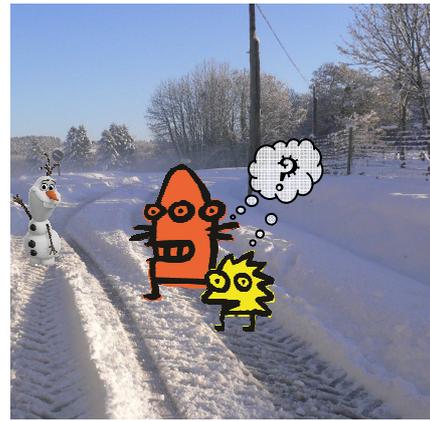
22.12 Monna JAOUËN,  
9 chemin de Quistillic

### DÉCÈS

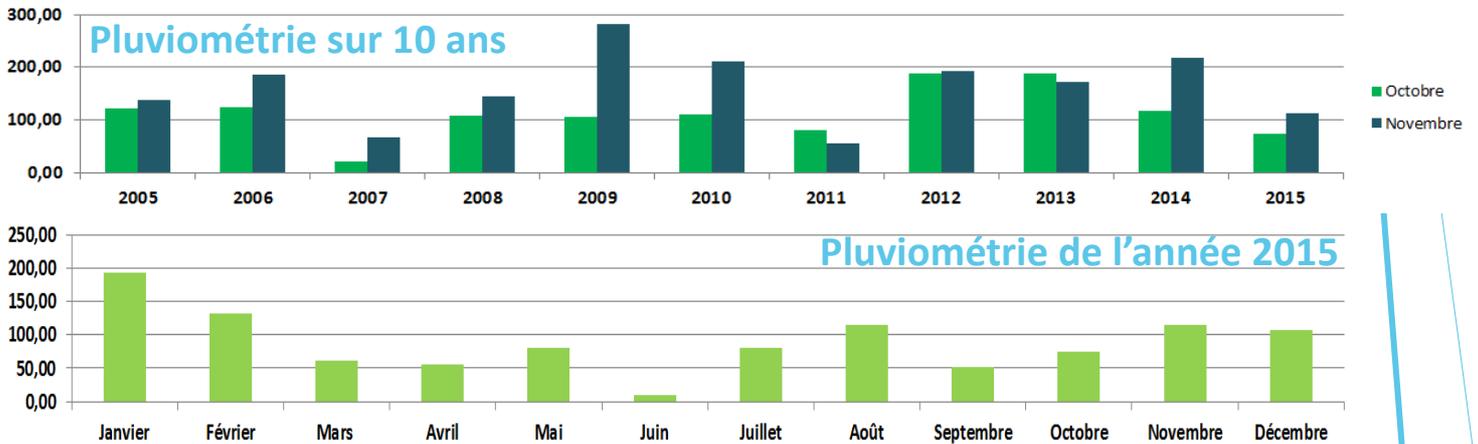
25.11 ALICE MORVAN, ÉPOUSE LE MEUR,  
96 ANS, KERNANVEL

### Recherche bénévoles

La mairie recherche des bénévoles pour faire des recherches généalogiques. Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat de la mairie au 02 98 21 93 43.



Gwellat fiskoan hon eus bet, Fridu ! = Quelle bonne soirée de réveillon nous avons passé, Fridu ! / Deomp d'ober un tammig tro a-raok mont da gousket. = Allons nous promener un peu avant de rentrer nous coucher. / Youc'hou, ar bloaz nevez zo ! = Youpi c'est la nouvelle année ! / Bloavezh mat deoc'h ho-taou ! = Bonne année à vous deux ! / Kejañ a reer gant tud drol memes tra en Hañveg ! = On croise vraiment de drôles de personnages à Hanvec !



## ANNONCES

### Assistante maternelle

Chantal Favé, assistante maternelle, à Hanvec, proche du bourg, disposera d'une place en mars 2016.  
Tél: 06 59 36 05 42 ou au 02 98 21 99 82.

### Artisan plombier, chauffagiste, électricien, énergies renouvelables et fumisterie

L'entreprise G. MEVEL vous informe qu'elle a reçu la mention "qualification RGE" (Reconnu Garant de l'Environnement). Cette qualification, pour rappel, signifie que :  
- seuls les travaux réalisés par des entreprises et artisans RGE, peuvent être financés par l'éco-prêt à taux zéro,  
- cette règle s'applique également au crédit d'impôt développement durable.  
Renseignements : G. MEVEL, tél : 06 88 19 03 93.

### Formation des Animateurs et des Directeurs en Accueil Collectif de Mineurs

BAFA, Formation de Base du 13 au 20 Février 2016 au CPIE Vallée de l'Elorn à Loperhet, 540 €. Pour en savoir plus, [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr)  
Nous contacter : <http://bafa-bafd.ubapar.org> ou 09.62.06.50.52

### Séjours Nature et Poneys

Vacances Février 2016 – Pour les 6-12 ans.  
Du lundi 8 au vendredi 12 Février 2016 en internat et externat. Plusieurs formules : journée, deux jours/une nuit... de 35 € à 215 € + adhésion familiale à l'association de 18 €. Renseignements sur [www.cpie-elorn.net](http://www.cpie-elorn.net) ou [cpie@wanadoo.fr](mailto:cpie@wanadoo.fr) ou 02 98 07 03 74.



## NUMÉROS UTILES

**SAMU 15**

**POLICE SECOURS 17**

**POMPIERS 18**

**PHARMACIE DE GARDE  
3237**

**CABINET INFIRMIER  
06 73 39 70 18**

**CABINET MÉDICAL  
02 98 21 93 69**

**SSIAD  
(Service de Soins  
Infirmiers A Domicile)  
02 98 25 84 23**

**ADMR DU CRANOU  
02 98 73 07 77**

**GARDES  
CHIRURGIENS-DENTISTES  
02 98 90 55 77**  
(urgences, dimanches et jours  
fériés 9h-12h)

**MAIRIE  
Tél : 02 98 21 93 43**  
Du lundi au vendredi  
8h30 - 12h  
13h30 - 17h  
Fermeture au public tous les  
mardis après-midi  
**Samedi**  
8h30 - 12h

**MÉDIATHÈQUE  
TÉL : 02 29 62 90 27**  
Lundi 16h30 - 17h30  
**Mercredi** 15h - 18h  
**Vendredi** 16h30 - 19h  
**Samedi** 10h - 12h

**DÉCHETTERIE DE DAOULAS**  
Reun ar Moal  
29460 Daoulas  
**Horaires d'hiver**  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 28  
février)  
Du lundi au samedi de 9h à  
12h et de 14h à 17h30.  
Fermé les dimanches et les  
jours fériés.

## > LE PENSE-BÊTE

### AGENDA JANVIER - FÉVRIER 2015

**Mercredi 13 janvier** : Don du sang. Collecte de 8h30 à 12h30 dans les locaux du CCAM au Faou.

**Samedi 16 janvier** : Atelier réparation de vélo de 10h à 13h à Goasven à Logonna-Daoulas. Contact : Kernevodenn Initiatives Locales de Transition 06.76.84.19.60.

**Du 16 Janvier au 26 février** : dans le cadre du festival brestois « Pluie d'image », exposition de l'atelier photo d'Asambles « Rêve d'image », sur le thème du travail au Comité d'entreprise du CMB - 1 allée Louis Lichou au Relecq-Kerhuon - vernissage de l'exposition le 21 janvier à 18h30.

**Jeudi 28 Janvier** : Conférence « La révolution socio-économique en pays léonard » par Louis Elégoët enseignant d'histoire-géographie (retraité), Chercheur associé au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC), organisée par l'association Asambles à 18h30, salle Kejadenn à Logonna-Daoulas. Entrée libre.

**Samedi 27 février** : Bal de l'APE de l'école Per-Jakez-Helias



## > PERMANENCE DES ÉLUS

**Marie-Claude MORVAN**, maire, finances et urbanisme : le jeudi de 14h30 à 16h30.

**Jacqueline BIZIEN**, 1<sup>ère</sup> adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cimetière : le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

**Raymond LE GUEN**, 2<sup>e</sup> adjoint, bâtiments communaux : le vendredi des semaines paires de 15h à 17h sur rendez-vous.

**Yves CYRILLE**, 3<sup>e</sup> adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.